



Gêne dûe a un club de sport

Par **sylvain**, le **03/04/2008** à **22:03**

Bonjour,

Nous habitons dans un bâtiment dont l'entrée de parking est attenante à un club de sport. Il se trouve que les personnels de ce club proposent au passant dans la rue de s'inscrire ce qui parfois génère un mini attroupement devant notre entrée.

Par ailleurs ces mêmes personnes prennent plaisir à encombrer cette entrée de parking et à se dégager du chemin suffisamment lentement pour gêner le passage des véhicules.

Ma question est la suivante : Y'a t'il une loi contre ce genre de pratiques pour faire venir les clients ? Que peut on faire concernant ces personnes ? Une main courante au commissariat est elle dissuasive dans ce cas ?

Merci de vos réponses